

## Direction départementale des territoires de l'Aube

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DEVITRY Philippe	10240123	URVILLE	0.4846	000 ZD 2	BOURMAYAN Anouch, FRISCH Jean Christophe Pierre Michel, FRISCH Marianne Sophie Delphine Philomène	26/07/24
			0.2132	000 ZC 88		
			0.1372	000 ZK 97		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **recues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
ROUSSEL Diane	10240182	PONT-SAINT-MARIE	0.4960	000 AI 283	MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSARD Françoise, BARONI Jeanine	26/07/24
			0.1578	000 AI 284		
			0.0318	000 AI 286		
			0.0390	000 AI 348		
			0.0650	000 AI 350		
			0.0861	000 AI 352		
			0.1700	000 AI 353		
			0.0754	000 AI 358		
			0.4421	000 AI 608		
0.1968	000 AI 610					

ROUSSEL Diane	10240182	PONT-SAINTE-MARIE	2.4653	000 AI 613	MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSAARD Françoise, BARONI Jeanine	26/07/24
			1.5893	000 AI 618		
			0.1023	000 AR 25		
			0.5496	000 AR 36		
			0.4043	000 AS 6		
			0.1317	000 AS 10		
			0.0730	000 AI 357		
			0.0530	000 AI 356		
			0.1456	000 AI 609		
			0.0461	000 AI 616		
			0.1675	000 AI 354		
			0.2410	000 AI 355		
			0.0781	000 AI 619		
			2.2796	000 WA 1		
		VAILLY	16.2220	000 ZO 9	MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSAARD Françoise, BARONI Jeanine	
			0.0789	000 ZO 10		
		SAINTE-MAURE	0.0729	000 ZV 19	ROUSSEL Gérald	
			0.2220	000 ZE 51	MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSAARD Françoise, BARONI Jeanine	
		LAVAU	0.6271	000 C 679		
			0.5435	000 C 694		
0.6718	000 C 779					
0.0987	000 C 781					
1.7430	000 ZK 9					
4.1630	000 ZK 10					
0.4250	000 ZK 11					
1.4090	000 ZN 34					

ROUSSEL Diane	10240182	LAVAU	2.1010	000 ZN 99	BARONI Jeanine, MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSARD Française	26/07/24
			1.5190	000 ZN 100		
			1.2240	000 ZN 102		
			0.0320	000 ZN 103		
			0.1753	000 C 665		
			0.3430	000 ZK 8		
			0.1800	000 ZN 98		
			1.2920	000 ZN 107		
			1.4469	000 YA 10		
			8.6850	000 ZP 20		
		CRENEY-PRES-TROYES	0.8330	000 ZP 21	BARONI Jeanine, MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSARD Française	
			0.5330	000 ZP 22		
			2.6620	000 ZS 3		
			0.8990	000 ZT 4		
			2.0700	000 ZR 4		
			3.0980	000 ZR 5		
			3.5020	000 ZR 23		
			0.4700	000 ZP 29		
			6.8170	000 ZP 30		
			7.8760	000 ZP 31		
			3.1478	000 YC 35		
			3.0090	000 ZS 40		
			1.8850	000 ZW 17		
			2.8400	000 ZP 38		
			0.5460	000 ZS 41		
			4.5130	000 ZW 18		
		JOLLY Thierry				
		FLEURY Gisèle				

ROUSSEL Diane	10240182	VILLECHETIF	4.1391	000 ZB 8	MALTERRE Paulette, MILLOT Alice, PONSARD Françoise, BARONI Jeanine  ROUSSEL Gérald	26/07/24
			7.9675	000 ZA 23		
			1.6434	000 ZB 9		
			3.2942	000 ZB 10		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **reçues en DDI au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.